

2026

LE MAGAZINE DE
VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

DOSSIER MOBILITÉ

UN TERRITOIRE EN MOUVEMENT

L'

année 2026 s'ouvre avec la volonté intacte de poursuivre les engagements pris pour le territoire. Une communauté de communes est une institution qui s'inscrit dans la durée, et les projets portés aujourd'hui sont les fondations de demain.

La mobilité au cœur de nos priorités

Le dossier central de ce numéro illustre cette vision. Le Plan de Mobilité Simplifié, adopté en 2025, entre désormais dans sa phase opérationnelle. Qu'il s'agisse du covoiturage solidaire ou des futures lignes de transport, nous agissons pour offrir des solutions concrètes à chaque habitant, dans chacune de nos 27 communes.

Garantir la qualité du service public

Notre mouvement se traduit aussi par une solidarité renforcée. La signature du Contrat Local de Santé 2025-2030 témoigne de notre volonté de faire du bien-être un droit pour tous. De l'accueil de la petite enfance à Veyre-Monton à l'accompagnement des seniors via la cohabitation intergénérationnelle, Mond'Arverne Communauté reste à vos côtés à chaque étape de la vie.

Dynamisme économique : innover pour l'emploi

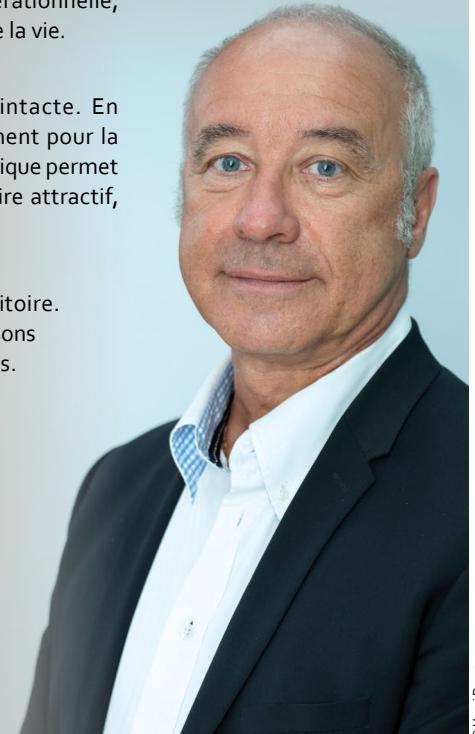
Notre volonté de soutenir le développement local reste intacte. En accompagnant le rebond industriel, nous agissons concrètement pour la création et la préservation de l'emploi de proximité. Cette dynamique permet à Mond'Arverne Communauté de s'affirmer comme un territoire attractif, résolument tourné vers l'avenir de son économie.

Vitalité culturelle : une culture de proximité

La culture continue de rayonner sur l'ensemble de notre territoire. À travers des initiatives comme les *Rencards nomades*, nous faisons voyager les arts et les rencontres au plus près de chez vous. En valorisant ainsi nos racines tout en encourageant la création, nous cultivons une identité locale forte et fière de son patrimoine. Cette année sera encore une année de travail et de réalisations partagées. Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2026.

Pascal PIGOT

Président de Mond'Arverne Communauté



© Henri Deus

Mond'Arverne Communauté
ZA Le Pra de serre - 63960 Veyre-Monton

Directeur de la publication :
Pascal Pigot

Conception, réalisation :
viceversa-clermont.fr - 2511VV07
Photographie couverture :
© Analogue

Impression : L'imprimeur Mozac, 04 73 38 82 95
IMPRIM'VERT® Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France



© Mond'Arverne Communauté



© Média l'Abelle



© Henri Denys



© Henri Denys

MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

- Ce qu'on a entrepris en 6 ans PAGE 4 À 5

HABITER EN MOND'ARVERNE

- Cohabitation intergénérationnelle une belle aventure humaine PAGE 6
- Habitat : un bilan prometteur pour l'OPAH PAGE 6
- Retour en images... services techniques PAGE 7



© Henri Denys

VIVRE, GRANDIR

- Santé et bien-être 2025-2030 Un contrat local de santé ambitieux PAGE 8
- Les 6 axes prioritaires du CLS 2025-2030 PAGE 8
- Qu'est-ce qui détermine notre santé PAGE 9
- Le CLS répond à vos besoins et préoccupations PAGE 9
- Accueil de loisirs : l'offre s'adapte aux besoins PAGE 10
- Relais Petite Enfance : l'offre s'accentue PAGE 10



© Frepick

DOSSIER

- Plan de mobilité Territoire en mouvement PAGES 11 À 13

ENTREPRENDRE, INNOVER

- Relance Économique : Territoire d'industrie et rebond industriel au service de l'emploi PAGE 14
- Lauréats de rebond Industriel PAGE 14
- Total des aides du programme rebond industriel PAGE 15



© MS

BOUGER, SE DIVERTIR

- Culture en mouvement : Mond'Arverne a dévoilé sa saison PAGE 16
- Les Rencards nomades PAGE 16
- Retour en images... PAGE 18



© Clermont Auvergne Volcans

AMÉNAGER, DÉCOUVRIR

- Tourisme durable : adaptation et renforcement de l'offre PAGE 19

CE QU'ON A ENTREPRIS EN 6 ANS



PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

-  Crèches : création de 2 nouvelles crèches
-  Enfance Jeunesse : ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) : création d'un nouvel établissement à Veyre-Monton + Pôles Ados

SOLIDARITÉS, SOCIAL ET LOGEMENT

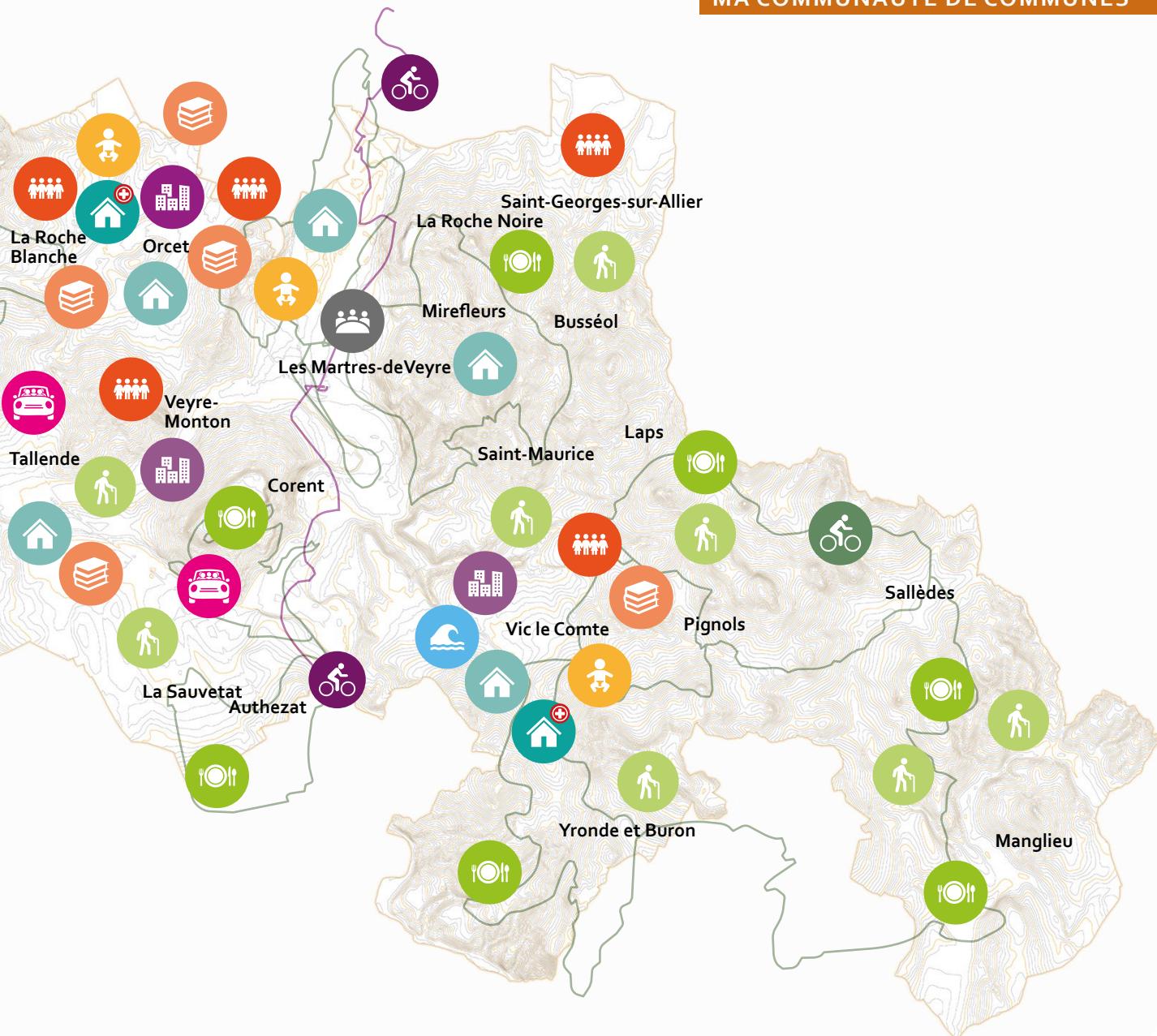
-  CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) : service de portage de repas à domicile.
-  CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) : aide à domicile.
-  Logement d'urgences : dispositifs d'hébergement temporaire.
-  OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) : accompagnement à la rénovation du parc privé sur les communes.

SPORTS, CULTURE ET PATRIMOINE

-  Piscine MGP
(Marché Global de Performance) : rénovation énergétique et technique.
-  Musée Gergovie GIP
(Groupement d'Intérêt Public) : gestion du site historique.
-  Réseau de Médiathèques : pilotage de la lecture publique.

DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

-  Circuit VTT : aménagements de loisirs de pleine nature.
-  Via Allier (voie verte) la véloroute de l'Auvergne.
-  Clermont Auvergne Volcans : un nouvel office de tourisme pour la destination.



MOBILITÉS ET SERVICES À LA POPULATION

 Aire de covoiturage : développement des mobilités douces et partagées.

 Espace communautaire pour les services (Les Martres-de-Veyre) : centralisation des services administratifs et techniques.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET AGRICOLE

 Espaces économiques : zones de Pra de Serre, Les Meules et Les Sagnes.

 Fruits de Dôme - Espace - test en arboriculture

COHABITATION INTERGÉNÉRATIONNELLE

UNE BELLE AVENTURE HUMAINE

Mond'Arverne Communauté développe des solutions de logement qui créent du lien. La cohabitation entre générations s'impose comme une réponse concrète aux défis du territoire, tout en tissant des relations précieuses entre habitants.



MEMO DE L'HABITAT

Le service habitat de Mond'Arverne Communauté est disponible pour vous renseigner :
04 73 39 61 58
habitat@mond-arverne.fr

OPAH

URBANIS vous accompagne gratuitement. Permanences chaque 3^e vendredi du mois (gh-12h).
04 73 90 00 08
amelioration-habitat-mondarverne@urbanis.fr

RÉNOV'ACTIONS 63 & ADIL

Conseils techniques et juridiques lors des permanences mensuelles. Calendrier complet et lieux de rendez-vous sur mond-arverne.fr/agenda
04 73 42 30 75

PERMIS DE LOUER

Depuis le 1^{er} janvier 2025, tous les logements mis en location dans les centres-anciens des Martres-de-Veyre, Mirefleurs, La Roche-Blanche, Saint-Amant-Tallende et Vic-le-Comte doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable de mise en location à chaque changement de locataire. Plus d'informations auprès du service habitat :
04 73 39 61 58
habitat@mond-arverne.fr

LE PRINCIPE EN QUELQUES MOTS

Imaginez : un jeune de moins de 30 ans partage le quotidien d'une personne plus âgée. En échange d'une indemnité financière modeste, le jeune apporte sa présence et participe à la vie de la maison. Courses, aide informatique, ou simplement partager un repas... Ces petits services sont définis ensemble dans une convention, comme le prévoit la loi.

UNE SOLUTION QUI PROFITE À TOUS ET TOUTES

Cette formule originale apporte des bienfaits tangibles à nos 27 communes :

Pour les seniors

- Une présence rassurante et chaleureuse au quotidien
- Un complément de ressource pour subvenir aux charges du logement
- Un soutien dans les activités quotidiennes.

Contactez le service Partage1toit au 06 28 18 84 92 ou partage1toit@gmail.com Ensemble, construisons une communauté plus chaleureuse et solidaire !

Pour les jeunes

- Un logement abordable près des universités clermontoises ou du bassin d'emploi dans un cadre serein et sécurisant
- L'occasion de gagner en maturité
- Un vrai lien avec le territoire

Pour la communauté

- Plus de vie dans nos villes et villages
- Un renforcement des solidarités locales
- La transmission des savoirs entre générations
- Un accompagnement sur mesure

Nous travaillons main dans la main avec le service Partage1toit basé à Clermont-Ferrand qui :

- Vous aide à trouver la personne qui vous correspond
- Rédige avec vous la convention de cohabitation
- Reste disponibles pour un suivi régulier tout au long de la cohabitation.

RENOVER EN CENTRES-ANCIENS : UN BILAN PROMETTEUR POUR L'OPAH

Lancée en 2024, l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Mond'Arverne Communauté porte ses fruits. Après deux ans de mise en œuvre, ce dispositif d'aide à la rénovation affiche des résultats concrets pour le territoire.

LE BILAN À MI-PARCOURS :

36 logements déjà accompagnés et rénovés.

1 116 000 € HT de travaux injectés dans l'économie locale.

260 000 € d'aides directes versées par la Communauté de communes (160 000 €) et les communes partenaires (100 000 €).

POUR QUI ? Ce programme s'adresse aux propriétaires occupants (sous conditions de ressources) et aux bailleurs louant en résidence principale dans les centres anciens de : *Chanonat, La Roche-Blanche, Les Martres-de-Veyre, Mirefleurs, Orcet, Saint-Amant-Tallende, Saint-Sandoux, Saint-Saturnin et Vic-le-Comte*.

QUEL ACCOMPAGNEMENT ? Qu'il s'agisse d'efficacité énergétique ou d'adaptation au handicap et au vieillissement, l'OPAH permet de réduire considérablement le reste à charge grâce au soutien de l'Anah et des collectivités. Pour les projets non éligibles à l'OPAH, le service **Rénov'actions 63** prend le relais pour conseiller gratuitement tous les habitants, quels que soient leurs revenus.

RETOUR EN IMAGES...



MARTRES DE VEYRE

Aménagement du pôle ado et du portage de repas dans l'ancienne trésorerie.



CORENT / LA ROCHE NOIRE

Réalisation d'un tronçon de la voie verte.



LES LOUBRETTES

Remise en activité de la crèche du Petit Prince à la suite d'un sinistre.



LES SAGNES II (ORCET)

Aménagement de voirie - Travaux de finition.



LONGUES

Changement des liners à la Piscine Val d'Allier Comté.



SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 2025-2030

UN CONTRAT LOCAL DE SANTÉ AMBITIEUX

C'est un engagement majeur pour l'amélioration du quotidien : Mond'Arverne Communauté et son Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) ont officiellement signé leur premier Contrat Local de Santé (CLS) le lundi 8 décembre 2025. Couvrant la période 2025-2030, ce contrat établit une feuille de route stratégique pour faire de la santé un levier de cohésion et d'épanouissement sur les 27 communes du territoire.

LES 6 AXES PRIORITAIRES DU CLS 2025-2030

Les axes de travail sont :

La prévention et la promotion à la santé : encourager les comportements favorables à la santé dès le plus jeune âge.

La santé environnementale : promouvoir des milieux de vie sains et durables.

La santé des femmes : améliorer la santé des femmes en luttant contre les inégalités sociales liées au genre.

Bien vieillir : développer une politique du « bien vieillir » adaptée à la population vieillissante du territoire.

Les parcours de soins : préserver et améliorer l'accès aux droits et aux soins (y compris la santé mentale).

Coordination : proposer une coordination territoriale efficace des acteurs et des actions de santé.



Signé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et d'une dizaine de partenaires institutionnels **et associatifs** clés (Préfecture, MSA, Conseil Départemental, CPAM, Éducation Nationale, CHU de Clermont-Ferrand, CPTS Val d'Allier Sud & CLIC de Billom), le CLS est l'outil qui fédère les acteurs pour mieux répondre aux besoins de santé identifiés localement.

UNE APPROCHE COCONSTRUIE ET TERRITORIALE

La particularité de ce contrat réside dans sa méthode d'élaboration. Loin d'être imposées, les priorités ont été définies collectivement :

Diagnostic approfondi : l'Observatoire Régional de la Santé (ORS) a réalisé une analyse statistique détaillée **des indicateurs de santé du territoire**.

Mobilisation des acteurs : une centaine de professionnels, d'associations et d'élus ont participé à des ateliers thématiques **pour faire émerger les besoins et les ressources du territoire en matière de santé**.

Consultation Citoyenne : plus de 350 habitants ont partagé leur avis et leurs suggestions via un questionnaire. Ce processus a permis d'identifier six axes prioritaires pour les cinq prochaines années.

L'OBJECTIF D'UN CLS

La mission essentielle d'un Contrat Local de Santé est d'améliorer la santé de toutes les personnes qui vivent sur un territoire, en agissant sur tout ce qui peut l'influencer. Car la santé ne se résume pas aux soins médicaux mais à l'ensemble des déterminants de santé. Le CLS propose des actions concrètes dans de nombreux domaines de la vie quotidienne : mieux manger, se déplacer plus facilement, pratiquer une activité physique, accompagner les parents dans leur rôle, favoriser le bien-être mental ... Autant de domaines qui, ensemble, contribuent à une meilleure santé globale pour tous.

CE QUI VA CHANGER : 19 ACTIONS CONCRÈTES À VENIR

Pour agir sur les besoins de santé identifiés sur le territoire, un plan d'actions va être mis en place progressivement d'ici 2030 et s'articule autour de six grands objectifs :

Informier et prévenir : agir pour la prévention et le dépistage, informer sur la santé sexuelle et menstruelle, promouvoir une alimentation saine, encourager la mise en mouvement.

Accompagner les enfants, les jeunes et leurs familles : renforcer les actions de santé vers ces publics, créer une culture commune santé des acteurs de la communauté éducative, encourager les actions de soutien à la parentalité.

Prendre soin de la santé mentale et du bien-être : impulser une dynamique partenariale autour de la santé mentale, sensibiliser le grand public à la santé mentale positive, valoriser les actions créatrices de lien social sur le territoire.

Agir pour un environnement plus sain : valoriser un urbanisme inclusif et favorable à la santé, garantir un habitat favorable à la santé, lutter contre les nuisibles et espèces à enjeux pour la santé humaine, développer les mobilités douces.

Faciliter l'accès aux droits et aux soins : encourager l'installation de nouveaux professionnels sur le territoire, rapprocher les habitants des lieux et services de santé, améliorer les parcours de soins.

Coordonner et animer : assurer le suivi et l'évaluation des actions de santé du territoire, encourager la participation des habitants, développer l'interconnaissance des acteurs du territoire.

Le Contrat Local de Santé est un outil évolutif. Il sera suivi, ajusté et évalué chaque année pour garantir son efficacité et son impact réel sur le bien-être et la santé des 42 000 habitants de Mond'Arverne Communauté.



LE CLS RÉPOND À VOS BESOINS ET PRÉOCCUPATIONS

Les habitants sont invités et encouragés à s'intégrer pleinement dans la démarche.

- Répondre à la consultation citoyenne,
- Rejoindre les groupes de travail thématiques,
- Proposer des thématiques de santé ou des projets à développer,
- Initier des ateliers santé,
- Participer aux actions déployées sur le territoire.

Contact :
p.salque@mond-arverne.fr



45%
Facteurs
socio-économiques

Accès à l'emploi, à des revenus décents, à l'alimentation saine, à la culture, aux loisirs.

10%
Comportements
individuels

Habitude de vie des individus comme les choix de mobilités, alimentation, addictions, pratique sportive...

15%
Système
de soins

Accès et qualité de l'offre de soins : établissements et professionnels de santé, structures de prévention, institutions publiques...

5%
Patrimoine
génétique

Facteurs biologiques liés au sexe, à l'âge, à l'hérédité...

25%
Facteurs
environnementaux

État des milieux, exposition à tous types de nuisances, pollutions et à des températures extrêmes. Qualité du cadre de vie (habitat, équipement collectifs, conditions de travail...)



RELAIS PETITE ENFANCE : L'OFFRE S'ACCENTUE

Au cœur de la stratégie de Mond'Arverne Communauté, les Relais Petite Enfance (RPE) s'affirment comme les interlocuteurs privilégiés des familles. Véritables portes d'entrée du territoire, ils orientent les parents vers les modes d'accueil, facilitent les démarches et soutiennent les assistants maternels dans leurs pratiques quotidiennes.

Parallèlement, la Communauté de communes renforce l'offre de ses cinq crèches. L'accent est mis sur la coordination des professionnels et l'enrichissement des projets éducatifs, garantissant ainsi un accueil sécurisé et stimulant pour le bien-être des tout-petits.

Grâce aux Relais Petite Enfance, ces actions gagnent en cohérence. L'objectif est clair : offrir à chaque famille un parcours plus lisible et adapté, tout en garantissant un accueil de qualité pour chaque enfant.

Une question ?
Contactez votre RPE ou rendez-vous sur notre site internet pour en savoir plus.

© Henri Denos



ALSH VEYRE-MONTON

ACCUEILS DE LOISIRS : L'OFFRE S'ADAPTE AUX BESOINS

Les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) constituent un service essentiel pour les familles de Mond'Arverne Communauté. Face à une fréquentation soutenue, la collectivité a étendu sa capacité d'accueil tout en modernisant ses outils de gestion. État des lieux des dispositifs actuellement en place.

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL ÉLARGIE

Face à une fréquentation record, le réseau des accueils de loisirs (ALSH) a élargi son offre. L'ouverture d'une nouvelle structure à Veyre-Monton en septembre 2025 permet d'accueillir jusqu'à 60 enfants supplémentaires. Parallèlement, les sites de Saint-Saturnin et La Roche-Blanche ont augmenté leur capacité le mercredi après-midi pour mieux répondre à la demande locale.

ACCESSIBILITÉ ET SERVICES NUMÉRIQUES

Malgré le contexte économique, la collectivité a maintenu la stabilité des tarifs en 2025. Cette accessibilité

s'accompagne d'une modernisation des outils : depuis janvier, un nouveau logiciel de réservation en ligne permet aux parents de gérer les inscriptions en toute autonomie.

Contact :
06 27 45 11 54 guichetunique@mond-arverne.fr

CAP SUR 2026

L'évolution se poursuit avec une réflexion engagée sur la simplification du règlement intérieur d'ici 2026. L'objectif reste constant : proposer un service public performant, lisible et parfaitement adapté aux nouveaux modes de vie des habitants de Mond'Arverne Communauté.

MOBILITÉ

TERRITOIRE EN MOUVEMENT

2025, une stratégie mobilité
pour le territoire définitivement actée
et des premières actions déployées

Mond'Arverne Communauté en mouvement :
agissons ensemble pour une mobilité durable et accessible à tous.

À Mond'Arverne Communauté, nous sommes fiers de notre territoire
où l'authenticité de nos paysages rencontre un dynamisme
résolument tourné vers l'avenir.

C'est avec cet esprit que nous avons abordé un défi majeur
de notre quotidien : la mobilité. Notre conviction est claire :
une mobilité réussie est une mobilité qui s'adapte à vous, habitants,
employeurs et visiteurs de nos 27 communes.

MOBILITÉ

UNE STRATÉGIE DURABLE POUR LE TERRITOIRE

Le développement de Mond'Arverne Communauté repose sur un équilibre entre préservation du cadre de vie et modernité. Dans cette perspective, la stratégie de mobilité s'ajuste aux réalités du terrain. Qu'il s'agisse des trajets domicile-travail ou des loisirs, l'offre évolue pour proposer des solutions fluides et durables à l'échelle des 27 communes. L'objectif est d'offrir une mobilité «pour tous et partout», socialement et géographiquement.



UNE DÉMARCHE STRUCTURÉE DEPUIS 2019

L'engagement de Mond'Arverne Communauté en faveur d'une mobilité plus performante suit une trajectoire définie depuis plusieurs années :

Décembre 2019 : la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) ouvre la voie à une gestion de proximité des déplacements.

1^{er} juillet 2021 : Mond'Arverne Communauté prend officiellement la compétence mobilité et devient Autorité Organisatrice des Mobilités (AOM) locale.

2023-2025 : élaboration du Plan de Mobilité Simplifié (PDMS). Ce document cadre, fruit d'une coopération avec le SMTCA-AC, constitue la feuille de route de la politique de mobilité pour les 10 prochaines années.

26 juin 2025 : le Conseil Communautaire adopte la version initiale du PDMS et

prend la décision stratégique d'adhérer au SMTCA-AC. Ces orientations préparent l'intégration à une échelle plus large pour un service plus performant.

18 décembre 2025 : après consultation des Personnes Publiques associées, du public et du comité des partenaires, le Conseil communautaire adopte la version définitive du PDMS.

2026-2027 : le déploiement des premières actions issues du PDMS est prévu :

- service de covoiturage solidaire,
- promotion de la pratique du covoiturage,
- création d'un réseau intercommunal de lignes de covoiturage et de stop organisé.

1^{er} janvier 2028 : l'adhésion de Mond'Arverne Communauté au SMTCA-AC sera effective, concrétisant l'intégration à l'échelle métropolitaine pour une mobilité harmonisée.

LE PLAN DE MOBILITÉ : UNE CONSTRUCTION ANCRÉE DANS LE RÉEL

Le PDMS (Plan de Mobilité Simplifié) résulte d'un processus de co-construction. Grâce à un diagnostic approfondi des pratiques et à de nombreux ateliers participatifs mobilisant élus et acteurs du territoire, la stratégie s'ancre dans



© Pexels



la réalité des besoins locaux. L'objectif est de promouvoir un changement des pratiques en proposant un éventail de solutions collectives à la demande, partagées, actives et solidaires.

Il s'agit de proposer des alternatives à la voiture individuelle, réduisant l'empreinte écologique du secteur des transports tout en garantissant la maîtrise des coûts pour le territoire.

MOBILITÉ

2026 - 2028 : DES SOLUTIONS CONCRÈTES POUR VOTRE QUOTIDIEN

Cap sur 2028 : des services pensés pour tous les habitants. La stratégie de mobilité entre dans une phase opérationnelle. Des premières expérimentations de covoiturage solidaire à l'adhésion future au SMTC-AC, découvrez les services et les nouvelles lignes qui transformeront durablement la manière de se déplacer sur le territoire.



© Henri Denys

LES PREMIERS SERVICES DÉPLOYÉS (2026-2027)

L'ambition de ce plan se traduit déjà par des actions immédiates et concrètes qui impacteront positivement votre quotidien dès les deux prochaines années :

Création d'un réseau de stop organisé une solution simple et solidaire pour faciliter les déplacements de proximité et l'entraide entre personnes.

Expérimentation d'un transport d'utilité sociale

Pour garantir l'accès à des solutions de mobilité aux publics les plus fragiles ou isolés de nos communes.

Déploiement d'aires de covoiturage avec notamment une nouvelle aire multimodale à Orcet qui facilitera le partage des trajets et sera connectée au réseau T2C à partir de 2028

Promotion active du covoiturage à travers des campagnes de sensibilisation et l'expérimentation d'outils pour encourager cette pratique vertueuse auprès du grand public, des

employeurs et des publics en insertion.

Ces premières actions sont les prémisses d'un déploiement d'une offre plus importante à partir de 2028, notamment sur les transports collectifs, qui rendra vos déplacements plus simples, plus économiques et plus respectueux de l'environnement.

UNE MONTÉE EN PUISSANCE DE L'OFFRE À PARTIR DE 2028

L'intégration au SMTC-AC au 1^{er} janvier 2028 permettra de renforcer significativement l'offre de mobilité. Voici quelques-uns des développements attendus :



Amélioration de la desserte Bus

Création d'un arrêt à Chanonat sur la ligne P39 du futur réseau de transport public clermontois.

Prolongement de la ligne S10 permettant notamment la desserte des zones d'activités de la Novialle et du Pra de Serre, ainsi que la future aire multimodale au croisement Orcet-La Roche Blanche

Création d'une ligne de bus express entre le pôle de vie de l'Ouest (Saint Saturnin, Saint-Amant-Tallende, Tallende) et le Lycée Lafayette à Clermont-Ferrand.

Renforcement de la ligne touristique régionale Clermont-Aydat avec une desserte toute l'année.

Création d'une navette entre la zone d'activités de Pra de Serre et la gare des Martres-de-Veyre.

ACCESIBILITÉ ET FLEXIBILITÉ

Création d'un service de Transport à la Demande (TAD) pour l'ensemble des communes de Mond'Arverne Communauté, garantissant une solution pour les zones moins denses.

Mise en place d'un service de Vélo en Location Longue Durée (VLD) pour les habitants, encourageant la mobilité douce et active.

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ, UN TERRITOIRE CONNECTÉ

L'adoption du Plan de Mobilité est un témoignage fort de notre engagement pour un développement durable et une qualité de vie améliorée pour l'ensemble des habitants.

RELANCE ÉCONOMIQUE

TERRITOIRE D'INDUSTRIE ET REBOND INDUSTRIEL AU SERVICE DE L'EMPLOI

Mond'Arverne Communauté est pleinement engagée en matière de développement économique. Cette implication est cruciale pour conforter le tissu économique local et contribuer activement au maintien et au développement de l'emploi sur le territoire. Deux programmes nationaux majeurs illustrent cette dynamique : Territoires d'industrie et Rebond Industriel.



© Freepik

TERRITOIRES D'INDUSTRIE : UNE STRATÉGIE NATIONALE DE LONG TERME

Le programme Territoires d'industrie (TI) est un dispositif initié par l'État en 2018 et renouvelé en 2023, avec l'ambition claire de positionner la France comme le leader de l'industrie verte en Europe.

Ce programme repose sur une méthode de travail collaborative et locale :

Une forte mobilisation : il réunit les élus, les industriels, les services de l'État, l'ensemble des acteurs institutionnels autour d'une feuille de route commune, au plus près des besoins du terrain.

L'objectif central : définir une stratégie pour l'avenir industriel, en se concentrant sur la compétitivité, la décarbonation et l'attractivité des sites.

En 2023, le territoire Clermont Arverne Industrie, piloté par Clermont Auvergne

Métropole et Mond'Arverne Communauté, a obtenu ce label. Cela officialise la reconnaissance de notre territoire comme un pôle industriel stratégique et permet d'accéder à des dispositifs d'aide spécifiques. 4 axes de travail sont privilégiés : le foncier, les ressources humaines, la transition écologique, l'innovation.

REBOND INDUSTRIEL : LE COUP D'ACCÉLÉRATEUR

En complément du programme TI, le territoire Clermont Arverne Industrie a été lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Rebond Industriel. Il s'agit d'un accompagnement intensif et très ciblé, déployé sur 100 jours, de mars à juillet 2024.

L'objectif de cette phase courte et puissante était de transformer rapidement des intentions de projets industriels en réalisités financées.



Cérémonie Rebond Industriel avec (de gauche à droite) :
 O. Bianchi (Maire de Clermont-Ferrand), A. Desforges (Vice président Mond'Arverne Communauté)
 F. Menegaux (Président de Michelin) et J. Mathurin (Préfet du Puy-de-Dôme).





L'équipe Territoire d'industrie, la Préfecture du Puy-de-Dôme et les acteurs économiques se sont mobilisés pour rencontrer les entreprises du territoire.

Les résultats sont significatifs :

- 42 entreprises ont été rencontrées.
- 119 projets d'investissement industriel ont été identifiés.

Ces projets représentent un potentiel de 124 millions d'euros d'investissement. Ils pourraient générer la création de 400 emplois au total.

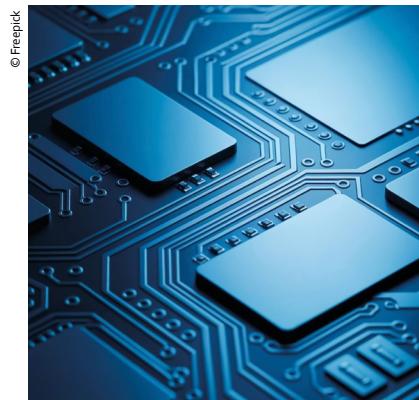
Au terme du programme, 11 entreprises sur l'ensemble du territoire labellisé ont été désignées lauréates, bénéficiant de plus de 2 millions d'euros de subventions (via le fonds France 2030) pour concrétiser leurs investissements.

LAURÉATS DE REBOND INDUSTRIEL

L'impact concret sur Mond'Arverne Communauté

Mond'Arverne Communauté a joué un rôle essentiel dans cette mobilisation. Sur les 42 entreprises rencontrées, 10 étaient implantées sur notre territoire.

Les efforts ont porté leurs fruits : quatre entreprises locales sont devenues lauréates du programme Rebond Industriel, s'assurant un soutien financier pour des projets structurants :



TOTAL DES AIDES DU PROGRAMME REBOND INDUSTRIEL

(France 2030) pour Mond'Arverne Communauté : près de 560 000 €. Ce soutien direct s'ajoute aux aides régionales et locales mobilisées en permanence par la Communauté de communes pour accompagner son tissu économique (aides régionales TPE, accompagnement par France Active Auvergne et Initiative Issoire Sancy Brioude) ainsi que l'accompagnement pour la recherche de foncier, la création des entreprises etc.

L'implication de Mond'Arverne Communauté dans Territoire d'industrie et Rebond Industriel conforte son rôle de facilitateur et d'accélérateur pour les entreprises locales, garantissant le maintien de l'emploi industriel et l'attractivité de notre territoire.



ENTREPRISE	LOCALISATION EXPERTISE	SOUTIEN (FRANCE 2030)
EMC Laser	Découpe laser de tôles et tubes sur mesure	Lauréate Rebond Industriel
Espy	Veyre-Monton Décolletage et micromécanique	Lauréate Rebond Industriel
Ositek	Fabrication et assemblage de produits mécaniques de précision (aéronautique, industriel)	Lauréate Rebond Industriel
Up découpe	Veyre-Monton (Ateliers Médina et Tibem) Découpe et placage bois innovants	Lauréate Rebond Industriel



LES RENCARDS

NOMADES

Le réseau de lecture publique dynamise ses médiathèques avec les *Rencards nomades*, des rendez-vous gratuits conçus pour tous les âges. Ce programme est une véritable invitation à l'éveil et à la curiosité, porté par les médiathécaires et les bénévoles. Il se décline en :

Diversité des formats :

Ateliers, lectures, spectacles, concerts, expositions et rencontres d'auteurs comme Romain Pujol en novembre.

Temps forts :

La saison s'est ouverte avec un temps fort "Biblis en folie" (3, 4 et 5 octobre) incluant concerts et ateliers de caricatures. D'autres événements majeurs ont ponctué l'année, comme le Festival "Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés" en octobre, le Festival "Connexions" axé sur le numérique en novembre (avec tournoi Mario Kart et découpe laser), ou encore les "Nuits de la lecture" en janvier.

Accessibilité :

Des animations régulières sont prévues pour les tout-petits ("Bébé signe", "Rencontres musicales"), garantissant l'accès à la culture dès le plus jeune âge.

CULTURE EN MOUVEMENT

MOND'ARVERNE A DÉVOILÉ SA SAISON

Mond'Arverne Communauté place la culture au cœur du service public avec un programme qui réunit deux initiatives phares : *Les Rencards nomades* et la saison *Scènes Éphémères*. L'ambition ? Porter l'émerveillement et la création au plus près de tous les habitants, en investissant une grande diversité de lieux sur le territoire.



© Henri Denus

SCÈNES ÉPHÉMÈRES LE SPECTACLE VIVANT ITINÉRANT

La saison culturelle intercommunale *Scènes éphémères* est itinérante, pluridisciplinaire et invite des compagnies professionnelles au cœur de nos communes. En sortant des

lieux conventionnels, cette saison invite le spectacle vivant là où on ne l'attend pas, grâce à des formats qui ont déjà conquis le public.

Scènes en aparté

Des spectacles intimistes accueillis dans des lieux insolites et chaleureux, animés par des habitants passionnés : l'épicerie de Sophie à Saint-Sandoux,



© Mond'Arverne Communauté

La Ferme du Champ Rouge à Manglieu... Les Scènes en aparté transforment chaque représentation en un moment unique dans une proximité rare avec les artistes.



La Cie Marc en solo a installé sa table-billard au cœur du café de l'épicerie de Sophie à Saint-Sandoux.

Le bruit des coulisses

Des actions de médiation culturelle — ateliers, rencontres, temps d'échange — pour plonger dans l'univers des compagnies et enrichir l'expérience du spectacle. Parmi ces propositions, l'atelier « Corps paysage » de la Compagnie Les Barbares a offert au public une approche sensible et participative du mouvement.



© Henri Denus

Temps de manipulation-immersion dans le décor après le spectacle *Horizons miniatures* de la Cie Les Barbares

artistiques, ces actions s'adressent aussi bien aux groupes scolaires qu'aux résidents d'EHPAD ou d'autres structures médico-sociales du territoire.

Un principe guide toutes ces initiatives : permettre à tous d'être acteurs et de vivre l'expérience de la création.



Sortie-nature dans la forêt de la Comté avec l'association Carbala, projet Cercle conteur à hauteur d'enfant à partir de l'univers de la forêt

© Henri Denus

Un engagement pour la création

Mond'Arverne Communauté est adhérente au Fusible, réseau professionnel dédié au soutien de la création et de la diffusion du spectacle vivant. Cette implication garantit une programmation exigeante et un accompagnement actif des artistes.

L'ACTION CULTURELLE POUR DÉCOUVRIR ET S'IMMERGER DANS LE MONDE DES ARTS

Pour la saison 2025-2026, les projets menés dans le cadre de la Convention Territoriale d'Éducation Artistique et Culturelle porteront une attention particulière au patrimoine : création d'un ciné-concert à partir de films amateurs tournés sur le territoire, transposition en jeu vidéo de l'histoire des Gergoviates, relevés sensibles des unités paysagères locales, etc. Conçues par des équipes



RETOUR EN IMAGES...

YES, WE FIGHT! COMPAGNIE DARUMA - DANSE

Yes, we fight ! est à la fois un terrain de jeu, un champ de bataille, le lieu du combat, un espace de rencontre.



ROMAIN PUJOL

Rencontre et dédicaces avec Romain Pujol, dessinateur et scénariste de bandes dessinées.

RADIO BANANE COLLECTIF LA MÉANDRE

Le Collectif La Méandre s'est emparé de l'album jeunesse *Radio Banane* pour en faire un spectacle unique, présenté dans un camping-car transformé en carcasse d'avion.



RACONTINE DE PHILIPPE GUILLAUMIN

Conteur hors pair, Philippe Guillaumin interprète une racontine pour le plus grand plaisir des enfants.





DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

TOURISME DURABLE : ADAPTATION ET RENFORCEMENT DE L'OFFRE

Mond'Arverne Communauté dispose d'un patrimoine naturel reconnu, notamment par son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'offre touristique et de loisirs s'organise autour de ces atouts paysagers : la Chaine des Puys et le Val d'Allier notamment, qu'il s'agit de valoriser et de préserver, tout en améliorant la qualité de l'accueil des visiteurs.

AYDAT : REQUALIFICATION DE LA PLAGE DU LAC

Porte d'entrée sud du bien UNESCO, la plage du lac d'Aydat à Sauteyras, propriété de Mond'Arverne Communauté, fait l'objet d'une transformation majeure pour améliorer l'expérience visiteur tout en respectant l'environnement.

Les orientations du projet

Le diagnostic a mis en lumière plusieurs enjeux, notamment l'amélioration de l'accueil, la lutte contre les îlots de chaleur, et la nécessité de mieux répartir les activités nautiques.

Révolution paysagère

Suppression des hangars et du parking pour créer un nouveau vallon végétal qui fera écho à la morphologie volcanique du site.

Plage repensée

La plage basse sablonneuse sera transformée en prairie à gestion différenciée, avec une rive recomposée en blocs de brèche volcanique pour faciliter l'accès à l'eau.

Fonctionnalité et écologie

Création d'espaces de stockage autonomes pour l'aviron, le club et l'école de voile. Les matériaux existants (sable, blocs de

granite, lisses en bois) seront réemployés dans une démarche d'économie circulaire (mobilier de pique-nique, terrains de sport, agrès de jeux).

CALENDRIER ET BUDGET

PHASE 1

Septembre 2026 à juin 2027 : démolition des hangars et premiers aménagements.

PHASE 2

Septembre 2027 à juin 2028 : plantations et aménagement final.

Le coût prévisionnel des travaux est fixé à 990 000 euros hors taxe. Ce projet vise à offrir aux habitants et aux visiteurs un espace de loisirs renouvelé, plus accueillant et plus vert.

©Canopee Film



L'EXTENSION DE LA BASE VTT DES VOLCANS EN CHIFFRES

15 nouveaux itinéraires ont été ajoutés, représentant 200 km de parcours supplémentaires. Ces nouveaux circuits complètent les 10 tracés initiaux créés autour d'Aydat en 2019.

Accès multiples : les cyclistes peuvent désormais s'élancer depuis 5 nouveaux points de départ : Saint-Saturnin, Mirefleurs, Authezat, La Roche-Blanche ou Vic-le-Comte.

Une carte des itinéraires : Depuis le printemps 2025, une carte de la base VTT des Volcans permet aux pratiquants de préparer leur itinéraire et d'en savoir plus sur le patrimoine et le paysage du territoire. Ce projet, d'un coût total de 30 000 €, a été soutenu par l'Europe à hauteur de 80 % (24 000 €) dans le cadre du programme LEADER Val d'Allier.



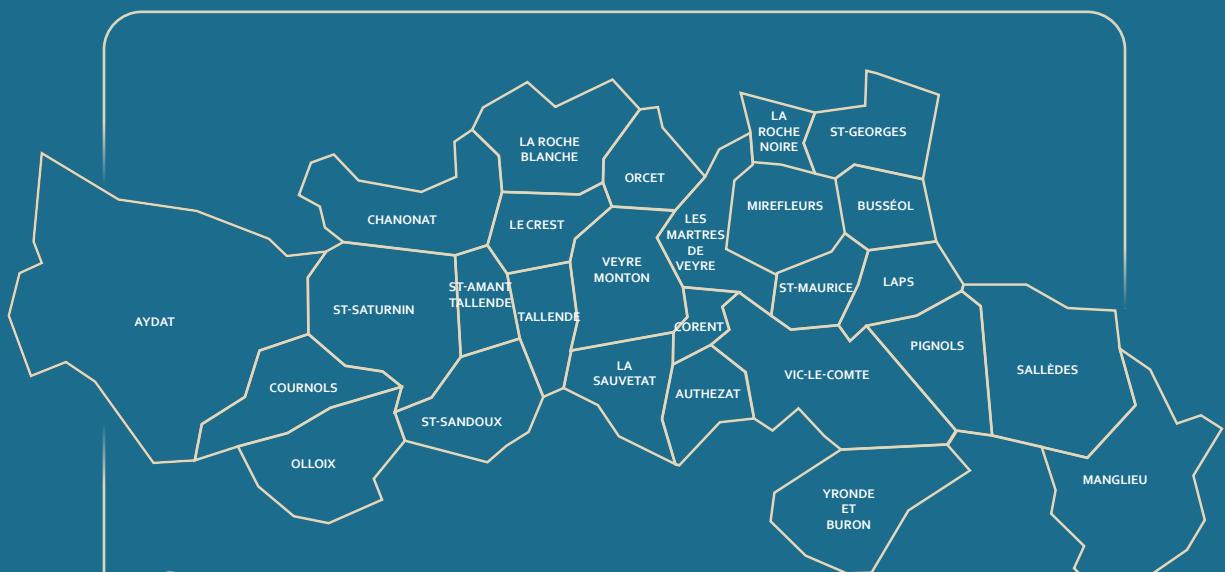
Scannez-moi



MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

ZA Le Pra-de-Serre 63960 Veyre-Monton
04 73 39 62 00 / contact@mond-arverne.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30



27 COMMUNES
+ de 41 797 HABITANTS